



Dispositifs et financements concourants au développement des compétences

Présentation :

L'article L 6313-1 du code du travail en vigueur au 1^{er} janvier 2019 définit les actions concourant au développement des compétences qui entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle sont

- ✓ Les actions de formation
- ✓ Les bilans de compétences
- ✓ Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie
- ✓ Les actions de formation par apprentissage au sens de l'article L 6211-2

Cette liste, simplifiée par rapport à la version précédente recouvre néanmoins un large panel de dispositifs. Cette formation a pour objectif de présenter de manière (le plus) exhaustive ces différents dispositifs.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Intégrer le nouveau cadre juridique de la réforme 2018
- ✓ Connaître les différents dispositifs pouvant être mis en œuvre dans le cadre d'un PDC et les financements afférents
- ✓ Savoir choisir le dispositif le plus adapté

Programme :

- Introduction : Le nouveau cadre juridique de la formation en 2019
- Partie 1 : Dispositifs ponctuels
 - ✓ Formations courtes inter ou intra entreprises, en présentiel ou à distance...
 - ✓ Formation en situation de travail (AFEST)
- Partie 2 : L'alternance
 - ✓ Contrat de professionnalisation VS Apprentissage
 - ✓ La pro-A
 - ✓ La co-construction
- Partie 3 : La reconversion
 - ✓ Le CPF de transition
- Conclusion

INFOS PRATIQUES

Durée :
2 jours consécutifs (14 h)

Horaire :
09h00 - 17h30

Public :
RH, responsable formation,
managers...

Formateur :
Murielle GUILBERT
Ingénieure Formation

Référence : FTF0007

Cette formation s'inscrit dans le cycle :

Manager le Plan de Développement des Compétences (PDC) :

- Module 1 : Ingénierie du PDC
- Module 2 : Dispositifs et financements concourants au PDC
- Module 3 : Entretiens managériaux et PDC
- Module 4 : Intégrer la GPEC au PDC

CONTACT

Formation inter
Nous consulter
Formation intra
Devis sur demande

Votre contact :
Murielle GUILBERT
06 46 52 49 67

murielle.guilbert@mg-andragogie.fr



www.mg-andragogie.fr